

Zeitschrift: Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: - (1926)
Heft: 73

Artikel: Pour l'industrie automobile Suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-889676>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour l'Industrie Automobile Suisse

A diverses reprises nous avons publié des statistiques qui montrent le développement de l'automobilisme en Suisse. Nous avons eu, aussi, l'occasion de montrer que l'industrie automobile suisse n'a participé à cet essor que dans une très petite mesure. L'excellent *Journal des Associations patronales suisses* fait à ce sujet les réflexions suivantes :

« Lorsqu'on constate le nombre fantastique d'automobiles étrangères importées en Suisse, non seulement à la faveur du change, mais

en raison de l'extrême modicité des droits de douane, on ne peut que regretter que les pouvoirs publics n'aient pas su prévoir ce développement de la circulation routière et aient sacrifié les intérêts de cette branche d'industrie à ceux des commerçants.

Les millions que la Suisse doit payer annuellement à l'étranger pour l'entretien et le développement de son parc automobile représentent une perte sèche pour notre économie. »

Questions Suisses

Faits, Chiffres et Nouvelles

Le Commerce extérieur de la Suisse en septembre

Au cours du mois de septembre, la valeur des exportations a atteint 152,6 millions de francs et celle des importations 181,9 millions. La balance commerciale accuse donc un solde passif de 29,3 millions, — soit un chiffre inférieur à ceux que nous enregistrons d'ordinaire.

Depuis longtemps, en effet, les chiffres concernant l'importation n'avaient pas été aussi bas; c'est ainsi qu'ils s'élevaient à 195 millions au mois d'août et 229,5 millions en septembre 1925. Signons néanmoins que dans ce dernier chiffre figure une importation de métal non monnayé atteignant une valeur l'environ 30 millions, tandis qu'au cours du mois dernier cette branche de l'importation n'a atteint que 3 millions. L'importation de matières premières a diminué dans de fortes proportions. L'importation de la soie a passé de 17,2 à 12 millions de francs; celle du coton de 13,6 à 8,7 millions; l'importation de matières minérales, de fer et cuivre a diminué également. Le poste d'importation le plus important est constitué comme auparavant par les céréales. Mais tandis qu'en septembre dernier l'importation avait atteint 74,832 tonnes, pour une valeur de 24,28 millions de francs, on a importé cette année 81,631 tonnes pour lesquelles on a payé 23,36 millions de francs seulement. La diminution des prix de gros se fait donc sentir dans l'importation des denrées alimentaires.

En ce qui concerne nos exportations, il faut remarquer que, durant les derniers mois, les chiffres oscillaient autour de 148 millions. Les chiffres concernant le mois de septembre accusent donc une augmentation. Il est vrai que ces derniers atteignent à peine ceux de juillet et d'août 1925, qui avaient été les plus faibles de l'année. En septembre 1925, l'exportation avait augmenté sous la menace de l'entrée en vigueur des droits de douane en Allemagne, les chiffres avaient atteint 181 millions d'efr., en 170,6 encore en octobre. En revanche, l'augmentation du mois dernier, comparée aux

mois précédents, est assez considérable. Voici les chiffres pour les branches d'industries les plus importantes : soieries 28 millions contre 25,6 millions en août, coton 21,3 (contre 19,9 en août), montres 20,4 (17,9). L'exportation de l'industrie des machines atteint 13,6 millions, chiffre quelque peu inférieur à celui du mois précédent. L'exportation du chocolat a atteint 3,3 millions de francs, contre 2,8 millions au mois précédent.

Les raisons du coût élevé de la production, en Suisse

A la dernière assemblée des actionnaires de la fabrique de locomotives de Winterthour, M. B. Abt a indiqué, avec autant de précision que de courage, les causes qui, selon lui, handicapent l'industrie suisse :

« D'après l'annuaire des statistiques, dit-il, les dettes de la Confédération, des cantons et des communes qui étaient de 148 millions avant la guerre, atteignaient 5.420 millions en 1925. Leurs intérêts exigent chaque année une somme de 320 millions qui est prélevée en première ligne sur le commerce et l'industrie. Il en résulte des impôts, des droits de douane et des taxes de toutes sortes très élevés qui pèsent lourdement sur l'activité commerciale et industrielle du pays.

Un représentant autorisé de nos industries a calculé que l'Etat, sous forme d'impôts, s'emparait du 40 pour cent du revenu total de l'industrie et cela seulement aux dépens des sociétés. A côté de cela, depuis le directeur jusqu'au dernier des employés, tous sont astreints personnellement au paiement de l'impôt, qui frappe en somme deux fois les revenus provenant de l'industrie. De plus, l'Etat préleve des droits de douane sur l'importation des matières premières nécessaires à nos industries et sur l'exportation de nos produits fabriqués, sans compter les droits sur les denrées alimentaires de première nécessité, qui diminuent d'autant plus les revenus de ceux qui vivent de l'industrie. »